

Bibliothèque anarchiste

Peuples de Satyres

Anna Mahé

Anna Mahé
Peuples de Satyres
17 octobre 1907

extrait le 2 aout 2026 de l'*anarchie*, tiré d'*Archives
autonomies*

Article anti-colonial d'Anna Mahé traitant du colonialisme
français au Maroc et de ses résistances.

bibliotheque-anarchiste.com

17 octobre 1907

Quelques patriotes naïfs ont pensé qu'après tout, ce qui est article de foi en France peut bien l'être au Maroc ; que s'il est glorieux ici de se défendre contre l'abominable envahisseur, il est tout aussi méritoire pour des Marocains de se défendre contre les odieux envahisseurs français. Un de nos bons patriotes écrivit ceci à Ludovic Naudeau.

La lettre qui peut nous amuser parce que nous n'avons pas du tout l'amour de la patrie, ni le désir de mourir pour elle, devait tout au moins rendre perplexe l'écrivain patriote.

Il n'en fut rien. Immédiatement le journaliste prit sa plume et entreprit le procès des tribus marocaines. J'ai l'article sous les yeux et beaucoup ont dû le lire. Avec indignation, Naudeau relate les mœurs de ces « braves gens ». Il nous montre les Marocains capturant l'équipage d'une goélette espagnole et, « serrant de près les marins, » de qui, délivrés de leurs étreintes, plusieurs meurent. Il nous montre dans toutes les circonstances inhospitaliers, sanguinaires et sadiques. Il s'attarde dans la description d'orgies épouvantables, où la cruauté est sœur de la luxure ; où les râles se mêlent aux spasmes farouches, où le sang répandu excite le plaisir dans d'abominables folies érotiques. Nous entendons avec angoisse les voix suppliantes des femmes demandant grâce et nous croyons assister aux colères impuissantes des hommes forcés de se prêter aux aberrations des sauvages.

Naudeau nous raconte des faits. Sont-ils exacts, exagérés ou faux ? Qu'importe. Je veux les croire vrais, je les ad mets comme tels. Les Marocains sont des sauvages. Ces enfants de la nature sont épouvantables, sadiques. Leur cerveau fruste ne conçoit pas l'humanité, la douceur ; ils sont inaccessibles à la pitié et incapables d'agir en amis.

Ludovic Naudeau conclut : « Les procédés de destruction que la science a créés n'approchent-ils point sublimes, si l'on songe à de telles horreurs, si l'on suppose les châ timents révolus et ceux qui pourront être nécessaires encore ? »

Or, Naudeau ne tient pas compte chez ces peuples sauvages de l'hérédité et des mœurs qui leur sont propres. Il

constate simplement que ces hommes sont d'abominables brutes, et je le lui concède bien volontiers (si tant est que les faits énoncés soient scrupuleusement exacts, sans l'exagération de la colère); il ne semble pas penser que là-bas la morale ne réprouve fort probablement pas ces excès terribles; il ne cherche même pas si les faits antérieurs n'ont pas causé chez les Marocains la haine des blancs, la haine des voyageurs et des hommes venus s'implanter chez eux; il ne parle pas des moyens de persuasion qui pourraient amener ces hommes à plus de douceur et de raison. Sa conclusion est formelle : tuer ces êtres ne peut être qu'un acte sublime !

Or, le jour même où Naudeau écrivait son article : Tribus de Satyres, deux scandales coloniaux, vieux déjà l'un de deux, l'autre de trois années, étaient portés à la connaissance du public. Le premier se passait à Bukundi, l'autre à Bangui. Les faits sont sans doute de fort peu d'importance puisque les victimes sont des nègres, de vulgaires sauvages à l'instar des Marocains. Néanmoins, il me plaît d'en parler.

A Bukundi, les noirs refusaient de porter à la factorerie le caoutchouc ou l'ivoire dont la société M'Poko fait le commerce. Tout simplement, l'agent, M. Saily (pas un sauvage, celui-là) fit mourir sous les coups une partie des récalcitrants et incarcérer le reste.

Un inspecteur passant par là découvrit une trentaine de ces malheureux agonisant en prison, les mains de l'un d'eux liées à son dos tombèrent pourries et sciées quand on la délivra.

L'autre affaire, vieille de trois ans, semble plus abominable encore.

Les nègres de Bangui ne voulaient pas payer l'impôt; ils passèrent la frontière, laissant dans la forêt cinquante-huit femmes et dix enfants que l'adjoint des affaires indigènes, Culard, emmena comme otages. Ces sauvagesses et leurs enfants furent incarcérés dans un local étroit et fétide, sans nourriture. Bientôt, il ne restait plus que treize femmes et huit enfants. Les enfants survivaient grâce au dévouement des malheureuses...

A Brazzaville, la justice saisie déclara qu'il n'y avait eu ni dans les intentions de M. Culard, ni dans le fait, aucun crime, aucun délit; une ordonnance de non-lieu fut rendue.

Aujourd'hui l'affaire est reprise. Sans doute, M. Culard (pas un sauvage celui-là non plus) a dû commettre de nouveaux crimes qu'il est impossible de cacher. Arrêté, il se défend, rejetant la responsabilité sur ses chefs.

Voilà des faits que nous savons aujourd'hui, après des années... Combien sont restés le secret des forêts vierges, le secret des Européens qui s'en vont civiliser les sauvages... Nous avons entendu parler des abominables méfaits de Gaud et de Toqué; bien mieux, qui de nous n'a eu l'occasion de voir et d'entendre quelque soldat de l'infanterie coloniale revenu de Madagascar ou de Chine, quelque agent colonial? Qui donc n'a entendu les touchants récits de ces blancs, leurs histoires de meurtre et de pillages, de viols atroces. Souriants et paisibles, ils content cela et leurs doigts jouent négligemment avec la médaille coloniale gagnée là-bas. Et si surmontant votre dégoût vous dites : « Où donc avez-vous gagné cela ? » ils répondent : « Mais à Madagascar : faisant une descente dans un village nous avons trouvé des femmes gardant des troupeaux et nous avons tout fusillé : troupeaux et femmes » ou bien encore : « C'est en Chine que j'ai reçu ça pour avoir enfilé avec ma baïonnette de sales magots, leurs femelles et leurs gosses ! »

Ah ! comme les Marocains sont d'affreuses brutes !

Et comme les Européens accomplissent une œuvre sublime en rivalisant de sauvagerie avec eux !...

Or, si les Marocains me gênent assez peu, les brutes qui prétendent les civiliser me semblent beaucoup plus redoutables. Certes, je ne crois pas à la responsabilité, et si je m'explique les actes des sauvages, je m'explique également que des hommes soi-disant civilisés arrivent à rivaliser de cruauté avec les premiers. Mais, si j'étais Ludovic Naudeau, j'excuserais les premiers seulement et c'est aux autres que j'appliquerais ma conclusion.

Quant à moi, je n'ai et ne peux avoir l'idée de punition et de récompenses ; je ne puis avoir que l'idée de nécessité.

Sans trouver sublimes les procédés de destruction découverts par les savants, je les juge nécessaires pour les brutes civilisées et je ne puis qu'applaudir lorsque les obus français, se trompant d'adresse, viennent frapper par derrière les soldats ou les officiers. Avec Naudeau, je me demande si, au vingtième siècle, nous verrons subsister encore longtemps de semblables « braves gens », mais je ne parle pas des sauvages qui ne veulent rien savoir de la civilisation qu'on leur apporte ; je parle des civilisés, qui au moyen de la poudre et du fer, au moyen du viol et de la séquestration veulent réformer les mœurs brutales et bestiales de ces tribus de satyres.

Anna MAHÉ.